



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

porcs

Question au Gouvernement n° 2346

Texte de la question

CRISE DE LA PRODUCTION PORCINE

M. le président. La parole est à M. Gérard Lorgeoux, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Gérard Lorgeoux. Ma question s'adresse à M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

Monsieur le ministre, la conjoncture agricole actuelle, qui entraîne une crise sans précédent, plonge les éleveurs dans un profond désarroi, particulièrement sensible dans le secteur de la production porcine. Cette situation est en grande partie due au contexte de morosité générale de l'économie française et à une perte globale de compétitivité de l'agriculture française face à ses concurrentes européennes.

La politique économique que suivent certains pays du Nord de l'Europe dans le domaine agricole leur donne un avantage compétitif artificiel. Les pratiques en question, fondées sur la combinaison de la dérégulation sociale et de subventions à l'investissement industriel, altèrent l'équilibre de la concurrence et pénalisent nos producteurs. Le prix du porc breton, par exemple, reste très bas, tandis que le repli du prix de l'aliment demeure nettement insuffisant pour rétablir les trésoreries très dégradées des producteurs. Dans mon département, le Morbihan, 50 % d'entre eux sont en grande difficulté, et l'on considère que 35 % auront de réels problèmes de redressement. Avec moins de 20 % des porcs abattus, le marché du porc breton ne peut plus jouer pleinement son rôle de confrontation de l'offre et de la demande.

Monsieur le ministre, ma question est la suivante : au regard des efforts faits dans nos régions pour promouvoir la viande de porc produite chez nous, pouvez-vous nous dire si des mesures seront mises en oeuvre par le Gouvernement pour accompagner les acteurs de notre production porcine nationale ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe UMP.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

M. Bruno Le Maire, *ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche*. Monsieur le député, je suis, comme vous, très préoccupé par la situation de la filière porcine en France, qui représente, je le rappelle, 20 000 éleveurs, 350 entreprises de transformation et des milliers d'emplois associés, notamment dans la région du Grand Ouest.

Cette situation, de plus en plus difficile pour les éleveurs de porcs, dure depuis plusieurs années, avec un profond déséquilibre entre l'offre et la demande. Nous avons apporté des réponses conjoncturelles immédiates, sous la forme du fonds d'allègement des charges, d'une prise en charge d'intérêts d'emprunts et d'allègements de cotisations sociales pour les éleveurs. Nous avons également débloqué l'année dernière plus de six millions d'euros pour soutenir la filière porcine.

Cela dit, je souscris entièrement à votre analyse : c'est principalement l'écart de compétitivité avec nos grands voisins, avec l'Allemagne en particulier, qui pose désormais problème dans cette filière. C'est pourquoi nous sommes déterminés à prendre des décisions de nature à renforcer notre compétitivité. Certaines seront soumises à votre examen dans la loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche actuellement examinée en commission ; d'autres feront l'objet du plan de développement de la filière qui sera présenté à l'automne prochain, et auquel nous travaillons avec l'interprofession. *(Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.)*

Données clés

Auteur : [M. Gérard Lorgeoux](#)

Circonscription : Morbihan (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2346

Rubrique : Élevage

Ministère interrogé : Alimentation, agriculture et pêche

Ministère attributaire : Alimentation, agriculture et pêche

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 10 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 10 juin 2010